

Master droit public



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Composante
UFR Sciences
juridiques,
économiques,
politiques et de
gestion



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

- Master Droit public Droit de l'action administrative

Présentation

Le Master droit public comprend un seul parcours intitulé « Droit de l'action administrative ». L'objectif poursuivi réside dans une plus grande professionnalisation des étudiants et en une adaptation de l'offre de formation à cet objectif. A rebours d'une formation généraliste en droit public, le Master propose des enseignements essentiellement techniques et opérationnels formant les étudiants à devenir des praticiens du droit public employables dès l'obtention du diplôme.

La formation vise à permettre aux diplômés d'envisager un recrutement immédiat à la sortie du Master en qualité de juriste au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public, ou de préparer les concours nationaux d'entrée dans la fonction publique d'Etat (instituts régionaux d'administration (IRA), administrations centrales, magistrature administrative, concours du Trésor, administration pénitentiaire, direction d'hôpital...), ou encore de préparer l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA).

Objectifs

Le Master droit public comprend un seul parcours intitulé « Droit de l'action administrative ». L'objectif poursuivi réside dans une plus grande professionnalisation des étudiants et en une adaptation de l'offre de formation à cet objectif. A rebours d'une formation généraliste en droit public, le Master propose des enseignements essentiellement techniques et opérationnels formant les étudiants à devenir des praticiens du droit public employables dès l'obtention du diplôme.

La formation vise à permettre aux diplômés d'envisager un recrutement immédiat à la sortie du Master en qualité de juriste au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public, ou de préparer les concours nationaux d'entrée dans la fonction publique d'Etat (instituts régionaux d'administration (IRA), administrations centrales, magistrature administrative, concours du Trésor, administration pénitentiaire, direction d'hôpital...), ou encore de préparer l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA).

Les deux grands axes du Master (le droit appliqué par les collectivités territoriales et le contentieux administratif) transparaissent dans la notion d'Action administrative, laquelle s'avère évocatrice pour les professionnels et futurs recruteurs. Les étudiants sont notamment formés à la pratique des matières techniques mises en œuvre par l'administration au quotidien (montage de dossiers de passation de marchés publics, analyse de demandes d'autorisations d'urbanisme, problématiques quotidiennes de fonction publique, mise en œuvre des pouvoirs de police administrative, gestion des services publics, traitement des

cas de responsabilité administrative) et aux contentieux que ces matières sont susceptibles de générer (rédaction d'écritures contentieuses devant la juridiction administrative, formation à la stratégie contentieuse)

Les étudiants qui le souhaitent peuvent privilégier l'initiation à la recherche en vue de poursuivre leurs études en doctorat. Un enseignement de méthodologie de la recherche est prodigué en ce sens en M2. Les enseignants titulaires comptent plusieurs professeurs et maîtres de conférences habilités à diriger les recherches dans les divers champs du droit public. Ils peuvent accompagner les étudiants avec un soutien méthodologique renforcé.

Le second semestre du M2 propose une immersion concrète dans l'action administrative en permettant aux étudiants de réaliser un stage de 3 à 6 mois au sein de l'administration ou dans un cabinet d'avocat, afin de permettre un recrutement immédiat à l'issue du stage. Les étudiants souhaitant poursuivre leur cursus en doctorat se consacrent à la rédaction d'un mémoire de recherche au lieu et place du stage.

Savoir-faire et compétences

A l'issue du master, l'étudiant, dispose de solides connaissances académiques en droit public, mais également de connaissances pratiques qui garantissent son employabilité immédiate ou sa préparation performante à la présentation à des concours nationaux.

La formation étant centrée sur la pratique du droit public, les diplômés sont capables d'assurer des missions de rédaction d'actes et de montages de projet en parfaite autonomie. Ils disposent de la capacité de rédiger des écritures contentieuses devant les juridictions administratives et judiciaires, de monter entièrement des dossiers de passation de la commande publique, d'assurer l'instruction de demandes d'autorisations d'urbanisme et de conseiller utilement les élus dans l'élaboration de la norme locale d'urbanisme, de traiter les problématique de recrutement, de gestion de carrière et de discipline des agents publics, d'assurer le montage et le suivi de l'exécution des services publics, d'organiser la mise en place et la réalisation de travaux

publics, de sécuriser la mise en œuvre des pouvoirs de police administrative.

Les diplômés du Master constituent des juristes confirmés susceptibles d'être recrutés immédiatement en cette qualité et de diriger un service. Un enseignement de gestion des ressources humaines est institué en M2 en ce sens.

Dimension internationale

Si la mobilité n'est pas le cœur de cette formation, les ressources de l'Etablissement sont réelles et seront très largement mobilisées. Il y a, d'ailleurs, une aspiration nouvelle des étudiants qui mérite d'être encouragée en s'appuyant sur les programmes déjà présents dans notre UFR, à savoir Erasmus + ; ISEP (Etats-Unis, Canada, Amérique latine, Asie) ; Crepuq (Universités du Québec) et l'expertise du service des Relations Internationales.

Réciproquement, le diplôme continuera à accueillir, comme c'est déjà le cas régulièrement, des étudiants étrangers. Des accords avec les universités d'origine de ces étudiants sont envisageables sur le modèle de la convention signée avec l'Université de Craiova pour l'accueil de doctorants roumains.

D'autres pistes, en cours de développement, continueront d'être explorées. La création récente, avec l'appui de l'UFC, d'une section de l'Association française des Nations-Unies (AFNU) au sein de l'UFR SJEPEG a débouché sur la tenue d'une première session « Carrières internationales » à destination des étudiants (N.B. cette initiative complète le « Forum des Métiers du Droit » appelé à être renforcé).

Cette demande de mobilité des étudiants peut également rencontrer les besoins des acteurs économiques publics et privés. Tant la construction de l'Union européenne que la mondialisation des échanges et du droit imposent qu'une place soit faite, dans les enseignements, à la double dimension européenne (dans ses branches communautaire et conventionnelle) et internationale. L'action de l'administration française, de ses institutions et des politiques publiques menées, ne peut se concevoir en dehors du monde au point que nombre de réformes trouvent leur origine dans cette dimension extérieure. De plus, la section de droit public

dispose des forces nécessaires pour assurer enseignements et recherche dans ces domaines.

Enfin, il faut insister sur la coopération transfrontalière. L'UFC est partie prenante de la Communauté du savoir de l'Arc jurassien qui relève du Programme Interreg IV France-Suisse. La plupart des actions de coopération lancées réclame l'intervention de juristes.

Les + de la formation

Employabilité immédiate ; obtention de compétences techniques et pratiques en droit public.

Admission

Conditions d'admission

Niveau de français exigé pour les étudiants étrangers (pays adhérent Campus France ou pays non francophone hors Campus France) : C1

Consultez la rubrique  <http://admission.univ-fcomte.fr/> sur le site de l'Université de Franche-Comté.

Modalités d'inscription

Le parcours Droit de l'action administrative est directement accessible aux étudiants titulaires d'une licence en droit ou AES parcours Etudes territoriales et politiques" de l'UFC.

Droits de scolarité

Il n'y a pas de droit d'entrée pour les étudiants boursiers.

Le montant des droits pour les étudiants en formation initiale (hors CVEC) est défini selon l' Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics

d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur - Légifrance

Selon les orientations stratégiques de l'UMLP, les étudiants extracommunautaires assujettis aux droits différenciés, quelle que soit leur situation financière, bénéficient systématiquement d'une exonération partielle ramenant le paiement des droits au montant acquitté par les étudiants communautaires pour le même diplôme (délibération du Conseil d'administration du 22 octobre 2024).

Pour connaître les modalités et montants liés à la formation continue, vous pouvez consulter le site de Sefoc'AI : 
Documents utiles - SeFoC'AI

Capacité d'accueil

35

Pré-requis obligatoires

Le M1 Droit de l'action administrative s'inscrit dans la continuité des licences de droit et d'AES parcours Etudes territoriales et politiques, qui apportent les connaissances nécessaires au suivi du master. Le suivi antérieur d'enseignements juridiques (droit constitutionnel, droit administratif) est indispensable.

Le Master accueille des étudiants étrangers ou diplômés d'universités étrangères disposant d'une maîtrise suffisante de la langue française et d'un bagage juridique requis nécessaire au suivi des enseignements théoriques et pratiques du Master.

Parcours « Droit de l'action administrative » : la formation s'adresse à l'étudiant titulaire d'un M1 de Droit public, ainsi qu'à tout candidat disposant d'une formation ou d'une

expérience juridique solide permettant d'intégrer le M2 par le biais des acquis de l'expérience.

Le contenu du M2 a également vocation à servir de support à la formation continue des professionnels de l'administration, le stage pouvant être effectué dans le service de rattachement de la personne.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Alexandre Ciaudo

✉ master-droit-action-administrative@univ-fcomte.fr

Scolarité SJEPEG

✉ sjpepg-scolarite@univ-fcomte.fr

Autres contacts

Autre(s) structure(s) partenaire(s)

Les acteurs publics et privés liés à la conduite des politiques locales en Franche-Comté sont en demande d'un renforcement des filières de formation permettant de répondre à leurs besoins en s'appuyant sur un vivier d'étudiants mobilisables, prêts à s'investir sur le long terme dans la région. Ils sollicitent très fréquemment la direction du Master afin de proposer des offres de stage et d'emploi.

Ces acteurs (Etat, région, départements, communes, intercommunalités et établissements publics, avocats) sont

des partenaires naturels du Master. Etroitement associés aux travaux du Master, ces professionnels interviennent en assurant un nombre important d'enseignements théoriques et pratiques (magistrats, administrateurs nationaux et territoriaux, avocats) ; ils participent également à des journées d'études organisées par les enseignants de l'Université et siègent dans le conseil de perfectionnement du Master.

Grâce à son ancienneté et aux liens tissés avec le milieu professionnel, de très nombreuses institutions publiques, entreprises privées et cabinets d'avocats locaux accueillent chaque année les étudiants du Master pour la réalisation de leurs stages (1 mois en M1 ; 3 à 6 mois en M2). Les débouchés en termes d'emploi à l'issue de la formation sont concrets.

Des partenariats ont été institutionnalisés avec des acteurs publics par la signature de conventions : le Tribunal administratif de Besançon, la Chambre régionale des comptes de Bourgogne-Franche-Comté, la Maison de l'Europe.

Programme

Organisation

La première année de Master s'articule de manière classique en deux semestres (septembre à décembre ; janvier à mai). Un enseignement de langue obligatoire est prévu chaque semestre.

Le premier semestre est axé sur le contentieux administratif ainsi que plusieurs enseignements spécialisés de droit public :

- Contentieux constitutionnel
- Contentieux administratif
- Contentieux européen
- Contentieux fiscal
- Droit et histoire de la décentralisation
- Droit public de l'économie
- Droit et contentieux de l'asile

Le second semestre est consacré à des enseignements pratiques sur des matières techniques du droit public. Le semestre s'achève par un stage obligatoire d'un mois ou la rédaction d'un mini-mémoire de recherche :

- Droit de l'urbanisme
- Droit des contrats publics
- Droit de la fonction publique
- Droit des services publics
- Droit électoral
- Droit spécial de l'Union
- Droit du numérique
- Stage / mini-mémoire

La spécialisation s'affirme en Master 2 afin, en liaison avec les partenaires socio-professionnels, d'envisager l'accès à l'emploi dans les meilleures conditions.

Les enseignements sont pratiques et axés sur la mise en situation professionnelle. Ils sont prodigués de septembre à février. Un cours de langue obligatoire est prévu, ainsi qu'un cours de préparation aux concours ou de méthodologie de la recherche. De mars à août, les étudiants réalisent un stage obligatoire de 3 à 6 mois ou un mémoire de recherche, qui donne lieu à une soutenance avec deux enseignants du master :

- Droit de la responsabilité administrative
- Droit de la police administrative
- Théorie des libertés publiques
- Droit appliqué de la fonction publique
- Droit de l'environnement
- Droit des étrangers
- Pratique du contentieux administratif
- Contentieux de l'urbanisme
- Contentieux de la fonction publique
- Droit des finances locales
- Droit de l'expropriation
- Droit des marchés publics
- Gestion des ressources humaines
- Responsabilité des élus
- Préparation aux concours ou Méthodologie de la recherche

Si le Master n'entend aucunement se spécialiser dans la préparation aux concours administratifs, la collaboration existant avec l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), sis dans les locaux de l'UFR SJEPEG, sera institutionnalisée. Tout au long des deux années de la formation, les étudiants, qui le souhaitent, pourront suivre des enseignements optionnels afin de se préparer, sans plus attendre, aux épreuves des concours administratifs. Cette passerelle est un avantage pour un étudiant, voulant se préparer à l'éventualité de passer les concours administratifs, sans pour autant se fixer comme objectif exclusif de les passer. Un cours spécifique est mutualisé avec l'IPAG en M2.

Master Droit public Droit de l'action administrative

Master Droit Public parcours Droit de l'Action Administrative 1re année, UFR SJEPG

Semestre 07

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Contentieux constitutionnel	Unité d'enseignement	30h			6 crédits
UE2 - Contentieux administratif et européen	Unité d'enseignement	48h			6 crédits
Contentieux administratif approfondi	Elément constitutif	24h			3 crédits
Contentieux européen	Elément constitutif	24h			3 crédits
UE3 - L'administration territoriale	Unité d'enseignement	42h	15h		6 crédits
Droit de la décentralisation	Elément constitutif	24h	15h		4 crédits
Histoire de l'administration territoriale	Elément constitutif	18h			2 crédits
UE4 - Droit public de l'économie	Unité d'enseignement	30h	15h		6 crédits
UE5- Matières d'ouverture	Unité d'enseignement	27h	24h		6 crédits
Anglais	Elément constitutif		24h		2 crédits
Contentieux fiscal	Elément constitutif	12h			2 crédits
Droit de l'asile	Elément constitutif	15h			2 crédits
Bonus UEL semestre 7	Unité d'enseignement libre				

Semestre 08

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Droit de l'urbanisme	Unité d'enseignement	30h	15h		6 crédits

UE2- Droit des contrats administratifs	Unité d'enseignement	30h	15h	6 crédits
UE3- Droit de la fonction publique	Unité d'enseignement	30h		6 crédits
UE4- Droit territorial et de l'Union	Unité d'enseignement	60h		6 crédits
Droit des services publics	Elément constitutif	18h		2 crédits
Droit spécial de l'Union	Elément constitutif	24h		2 crédits
Droit électoral	Elément constitutif	18h		2 crédits
UE5- Matières d'ouverture	Unité d'enseignement	24h	24h	6 crédits
Anglais	Elément constitutif		24h	2 crédits
Droit du numérique	Elément constitutif	24h		2 crédits
Projet tuteuré (Stage 1 mois ou mémoire)	Elément constitutif			2 crédits
Bonus UEL semestre 8	Unité d'enseignement libre			

Master Droit Public parcours Droit de l'Action Administrative 2e année, UFR SJEPG

Semestre 09

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Cadre général de l'administration	Unité d'enseignement	36h			6 crédits
Droit de la police administrative	Elément constitutif	12h			2 crédits
Droit de la responsabilité administrative	Elément constitutif	12h			2 crédits
Théorie des libertés publiques	Elément constitutif	12h			2 crédits
UE2- Pratique de l'administration	Unité d'enseignement	39h	12h		6 crédits
Droit appliqué de la fonction publique	Elément constitutif	24h			3 crédits

Droit de l'environnement	Elément constitutif	15h		2 crédits
Droit des étrangers	Elément constitutif		12h	1 crédits
UE3- Contentieux publics	Unité d'enseignement	44h	12h	6 crédits
Contentieux de l'urbanisme	Elément constitutif	20h		2 crédits
Contentieux de la fonction publique	Elément constitutif		12h	1 crédits
Pratique du contentieux administratif	Elément constitutif	24h		3 crédits
UE4- Moyens matériels et financiers	Unité d'enseignement	74h		6 crédits
Droit de l'expropriation	Elément constitutif	20h		2 crédits
Droit des finances locales	Elément constitutif	24h		2 crédits
Droit des marchés publics	Elément constitutif	30h		2 crédits
UE5- Matières d'ouverture	Unité d'enseignement	20h	54h	6 crédits
Anglais	Elément constitutif		24h	2 crédits
Gestion des ressources humaines	Elément constitutif		15h	2 crédits
Responsabilité des élus	Elément constitutif	20h		2 crédits
Méthodologie de la recherche	Elément constitutif		15h	0 crédits
Préparation aux concours	Elément constitutif		15h	0 crédits
Bonus UEL semestre 9	Unité d'enseignement libre			

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Mémoire	Unité d'enseignement				30 crédits

Stage

Unité
d'enseignement
de stage

30 crédits

Bonus UEL semestre 10

Unité
d'enseignement
libre